

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. I No 7

Montréal, Septembre 1895

50 cts par an

Les Obligations des Pères de Famille

Nous voudrions parler aujourd'hui des obligations qui incombent aux pères de famille à cette époque de l'année, au moment de la rentrée des classes ?

Ces obligations sont tout indiquées. Ils doivent veiller à inscrire leurs enfants pour qu'ils suivent les cours de leurs écoles. Non seulement ils doivent veiller à cette inscription, mais ils doivent encore et surtout veiller à ce que les enfants suivent exactement les cours, y assistent assidument. C'est une des conditions indispensables.

Combien de parents se rendent compte de l'importance de cette obligation et surtout de la nécessité de son accomplissement ! Combien se figurent qu'ils ont rempli leur devoir, tout leur devoir, en faisant inscrire leurs enfants à l'école.—Inscrire leurs enfants, acquitter les droits à payer : voilà ce qui leur importe. S'ils l'ont fait, ils estiment n'avoir plus rien à faire.

Eh bien ! Non ! Ils sont loin de compte, et certes ce n'est pas la part la moins ardue de leur mission qui leur reste à accomplir.

En effet, ils doivent se renseigner sur les progrès réalisés par l'enfant, sur son exactitude à suivre les leçons des professeurs. Cette surveillance est absolument nécessaire pour un père de famille qui comprend la hauteur de sa mission. Or, nous le demandons à nos lecteurs : combien y en a-t-il à s'acquitter ainsi de leurs devoirs ? Dans les premières années d'étude, cette tâche incombe à la mère de famille, car c'est elle qui veille au départ des enfants pour l'école, et aussi à la manière dont ils ont appris leurs leçons ou fait leurs devoirs.

Le mari dont le temps est absorbé par les affaires, ne peut utilement s'occuper des enfants trop jeunes. Il le fera plus tard lorsque l'enfant aura déjà acquis les premiers éléments. Il le fera, surtout s'il est lui-même instruit et s'il a les connaissances voulues.

Nous en comptons un bon nombre parmi les membres de notre société. C'est à eux que nous nous adressons et que nous leur disons : Veillez avec le plus grand soin sur

l'instruction de vos enfants. Vous avez vraiment charge d'âmes à ce point de vue et votre autorité qui émane de Dieu, est souveraine en cette matière, à la condition bien entendu qu'elle respecte les grands principes chrétiens et catholiques qui sont ceux adoptés par les membres de l'Alliance Nationale.

Sur l'importance de la bonne instruction, sur sa nécessité, sur ses effets moralisateurs, nous n'avons pas besoin de nous étendre, car ces diverses questions sont aujourd'hui élucidées et le doute n'est plus permis. Il y a longtemps déjà que l'on sait que les peuples les plus instruits occupent le premier rang dans le monde, qu'aux intellectuels appartient la suprématie, malgré des éclipses momentanées.—La force prime le droit, a-t-on pu dire à certaines époques. Avec une société instruite cette règle pourra avoir son heure de triomphe : mais elle tombera d'elle-même devant la révolte des esprits mieux éclairés et il en sera fait promptement justice.

À un autre point de vue, l'absence d'instruction est une cause malheureusement trop fréquente de crimes dont nous gémissons surtout en ce moment. Le juge Wurtele qui préside actuellement aux assises a fait ressortir la gravité du mal. Dans un article publié sur ce sujet par la *Semaine Religieuse* de Montréal, nous trouvons les réflexions suivantes qui nous semblent mériter la reproduction, car elles sont parfaitement fondées et surtout répondent à ce que nous demandons nous-mêmes aux parents.

"Ne faudrait-il pas accuser certains pères de famille de négligence grave dans l'éducation de leurs enfants ? Ils devaient donner à ces enfants le bon exemple, surveiller leurs jeunes années, corriger leurs défauts. Ils y étaient tenus et par le droit naturel et par l'Écriture-Sainte elle-même qui nous avertit de ne pas épargner le châtement à l'enfant (*Ecl. 30. 5.*) Le devoir de les instruire dans les principales vérités de la religion était donc une de leurs obligations importantes. Et cependant qu'en a-t-il été ? Un jeune homme condamné à mort maudissait, en marchant à l'échafaud, les auteurs de ses

jours, parcequ'ils l'avaient laissé dans l'ignorance et scandalisé par leur mauvaise conduite. S'il nous était donné de sonder les consciences, peut-être constaterions-nous avec surprise qu'une large part des châtiements de ceux qui purgent des sentences judiciaires dans les prisons, aurait dû être infligée aux parents eux-mêmes. Dans bon nombre de foyers, on ne s'occupe pas assez de l'éducation morale et intellectuelle des enfants, on néglige de les envoyer aux écoles, de les surveiller, de les reprimander, de les châtier au besoin. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de les voir grandir dans le vice et le péché? Fasse le Ciel qu'ils n'aient pas eu en outre sous les yeux les querelles, les emportements, les reproches, l'inconduite de ceux qui auraient dû leur donner l'exemple des vertus opposées.

Le même journal ajoute ce qui suit :

“ Le jeune homme, qui a déjà contracté au foyer des habitudes déplorables, ne tarde pas à faire la connaissance d'amis qui lui ressemblent, qui sont peut-être plus avancés dans la voie de l'iniquité. Que se passe-t-il dans ces réunions de jeunes gens, au milieu de ces fêtes chères au démon et d'où le langage de la décence est banni? L'impureté est le sujet favori de la conversation. Aussi ce vice a-t-il comme imprimé son cachet sur ces pauvres dévoyés. Il serait facile de les reconnaître ; on pourrait presque les montrer du doigt. Point de respect non plus pour Dieu et ses saints, pour la Mère du Sauveur à la face de laquelle on lancera les injures les plus grossières ; point de respect pour l'Eglise dont on critiquera les enseignements salutaires ; point de respect pour les lois de la morale dont le joug gêne et fatigue ; point de respect pour tout ce qui est noble et capable de relever les sentiments. On mettra au contraire une espèce d'orgueil, de l'ostentation, une sorte de complaisance à mal faire. Ceux en qui l'honneur et la religion n'auront pas été tout-à fait anéantis, seront empêchés de s'adonner au bien par respect humain. Voilà l'œuvre des mauvaises compagnies, quand elle s'ajoute à une éducation vicieuse.”

Nous souscrivons des deux mains à ces justes réflexions et les recommandons à nos lecteurs.

Même à un point de vue moins élevé, en faisant aux doctrines du jour une concession parfaitement permise, en considérant le côté pratique de l'instruction, est-ce que pour la grande lutte de la vie, elle n'est pas l'arme indispensable, nécessaire, sans laquelle l'homme

se trouvera absolument impuissant? Qui se créera une place au soleil, s'il n'a l'instruction? La force musculaire est un élément, mais combien inférieur à la force intellectuelle. Les machines remplacent dans le plus grand nombre de cas les bras de l'homme. Aussi ne saurait-on négliger cette instruction et l'enfant qui aura développé de bonne heure son intelligence aura une avance considérable sur ses concurrents : point qui n'est pas à négliger à l'heure actuelle.

REVUE ETRANGERE

Notre siècle, qui est près de finir, pourra bien s'appeler le siècle des commémorations. Que n'a-t-on pas fêté surtout dans ses dernières années? On est remonté loin dans l'histoire et le quatre centième anniversaire ne la découverte de l'Amérique a été l'occasion d'honorer à juste titre la grande figure de Christophe Colomb et de lui rendre un hommage mérité. Il y a même eu le huit centième anniversaire du solennel appel de Pierre l'Ermite pour délivrer les Lieux Saints, qui a réuni tant de prélats à Clermont, en France. Les Allemands ont voulu aussi avoir leurs fêtes commémoratives.—Ils ont célébré le 25ème anniversaire des victoires remportées sur la France en 1870. Mais ils l'ont fait avec une insistance de mauvais goût.

Le programme détaillé de ces démonstrations, annoncées à grand renfort de réclames, la part prise par l'Empereur Guillaume dans ces cérémonies ont montré, ce nous semble, un manque de tact ou, du moins, une absence de mesure qui ne nous surprend pas. Les Allemands ont été victorieux en 1870, victorieux sur leurs anciens vainqueurs. Qu'ils aient voulu commémorer leurs hauts faits, rien de mieux, rien de plus juste et nul ne pourrait y trouver à redire, mais ils devraient le faire avec moins d'apparat, surtout moins d'ostentation. Sous ce rapport, ils auraient été plus dignes en observant une juste réserve. C'était l'enivrement du succès et ils se sont laissé griser par l'ivresse de la victoire.

En France, où l'esprit public est si prompt à s'enflammer, on a été d'un calme admirable, et malgré quelques faits qui ressemblaient à une provocation, on est resté impassible. Sur la frontière même, on s'est efforcé de conserver le sang froid nécessaire. Car, dans cette atmosphère enflammée, une étincelle pouvait développer le plus terrible des incendies. Grâce à Dieu, il ne s'est rien

passé d'irréversible. Cependant, de telles scènes ne laissent chez le vaincu qu'une soif plus ardente, plus inextinguible de revanche. En Alsace et en Lorraine, les mêmes sentiments de protestation se sont faits entendre et nous devons à la vérité de reconnaître que, quoiqu'on ait voulu faire douter un instant des opinions patriotiques des deux provinces détachées violemment de la France et laissé croire quelles se *germanisaient*, rien n'est moins vrai. L'immigration des fonctionnaires allemands dans ces provinces a pu faire quelque illusion. Mais les faits sont là et dans certaines localités, ils ont énergiquement démenti le contraire des appréciations intéressées des journaux allemands.

Ces fêtes ont eu pour résultat de confirmer une fois de plus les liens sympathiques qui unissent la Russie et la France. La Russie s'est plu à prendre part à la tristesse que devait ressentir la France à ces tristes dates commémoratives et elle l'a fait avec une délicatesse vraiment touchante.

A nos yeux, cette alliance est la meilleure garantie que l'Europe ait contre une guerre qui semble inévitable et qui cependant ne s'est par produite depuis près d'un quart de siècle.

La lutte se continue à Madagascar et l'expédition a rencontré de plus grandes difficultés qu'on ne le supposait. Cependant de sérieuses précautions avaient été prises. Malheureusement on n'a pas tenu assez compte des leçons de l'expérience. Car il faut dire qu'en 1885 on avait déjà fait une première expédition, qui fut poussée assez loin et que l'on arrêta devant la soumission des Hovas. Aujourd'hui, il s'agit d'une conquête et d'une occupation définitive, et l'on ne doit rien laisser à l'aveugle. Ce serait un mauvais calcul que de chercher à brusquer la victoire en sacrifiant inutilement le sang et la vie des hommes, plutôt que de marcher sûrement, mais lentement vers le but à atteindre. La création des moyens de communication a été la grande cause des retards. Ajoutons aussi que de fausses manœuvres, résultat infaillible de décisions prises à de longues distances, avec une vue plus ou moins juste des nécessités de l'heure présente, ont enrayé le mouvement en avant des troupes françaises, déjà atteintes pas l'action épuisante du climat. Nous croyons que ces retards seront bientôt réparés ; mais, en attendant, nous pensons devoir mettre nos lecteurs en garde contre les dépêches de diverses agences qui s'empressent de publier toutes

les nouvelles défavorables à la France. On reconnaît là l'influence britannique qui serait heureuse des échecs que pourrait éprouver le drapeau tricolore, et la mauvaise humeur manifestée par tous ses organes n'a rien qui nous surprenne. Un autre langage serait anormal, mais il est bon que le public en soit averti, pour accorder à ces nouvelles le crédit qu'elles méritent.

..

Au moment où paraîtra notre Revue, l'Italie aura célébré, elle aussi, un anniversaire que nous ne pouvons passer sous silence ; car il appelle de la part des catholiques, des fils de l'Eglise, des dévoués serviteurs du Souverain Pontife une énergique protestation. Le roi Humbert et le gouvernement italien ont fêté le 20 septembre courant le 25^{ème} anniversaire de la prise de Rome. Cette malheureuse année 1870 a été justement appelée l'année terrible, car elle a vu, seulement en France amené de pénibles déchirements, mais elle a été pour l'Italie le témoin d'une invasion sacrilège qui a méconnu les droits sacrés du plus légitime des souverains, ceux du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Ce n'est pas l'heure et ce n'est surtout pas le lieu de traiter à fond cette grande question de la nécessité du pouvoir temporel du pape, nécessité impécée où laquelle il a droit, l'indépendance qui lui est indispensable pour l'exercice de son autorité, émanée de Dieu. Aussi nous contenterons-nous de rappeler quels sont en pareille occasion les devoirs des catholiques. En fils soumis de l'Eglise, ils doivent protester comme le fait le Souverain Pontife : protestation morale en l'honneur des principes, car ses principes à l'heure marquée par la Providence triompheront. Le Dieu des armées est tout puissant et nul ne pourra à ce moment résister à sa volonté.

A travers les Auteurs Célèbres

DE L'IMAGINATION

C'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge. Mais, étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité marquant de même caractère le vrai et le faux.

Je ne parle pas des fous, je parle des plus

sages, et c'est parmi eux que l'imagination a le grand don de persuader les hommes. La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix aux choses.

Cette superbe puissance ennemie de la raison, qui se plaît à la contrôler et à la dominer pour montrer combien elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres ; elle fait croire, douter, nier la raison ; elle suspend les sens, elle les fait sentir ; elle a ses fous et ses sages : et rien ne nous dépite davantage que de voir qu'elle remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison. Les habiles par imagination se plaisent tout autrement à eux-mêmes que les prudents ne se peuvent raisonnablement plaire. Ils regardent les gens avec empire ; ils disputent avec hardiesse et confiance ; les autres, avec crainte et défiance : et cette gaieté de visage leur donne souvent l'avantage dans l'opinion des écoutants, tant les sages imaginaires ont de faveur auprès des juges de même nature ! Elle ne peut rendre sages les fous ; mais elle les rend heureux à l'envi de la raison, qui ne peut rendre ses amis que misérables, l'une les couvrant de gloire, l'autre de honte.

Qui dispense la réputation ? qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginative ? Toutes les richesses de la terre sont insuffisantes sans son consentement.

Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelques grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur.

Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée sans pâlir et suer.

Qui ne sait que la vue de chats, de rats,

l'écrasement d'un charbon, etc., emportent la raison hors des gonds ? Le ton de voix impose aux plus sages, et change un discours et un poème de face.

L'affection ou la haine changent la justice de face : et combien un avocat bien payé par avance trouve-t-il plus juste la cause qu'il plaide ! combien son geste hardi le fait-il paraître meilleur aux juges dupés par cette apparence ! Plaisante raison, qu'un vent manie, et à tout sens !

Je ne veux pas rapporter tous ses effets ; je rapporterais presque toutes les actions des hommes, qui ne branlent presque que par ses secousses. Car la raison a été obligée de céder, et la plus sage pour ses principes ceux que l'imagination des hommes a témérairement introduits en chaque lieu.

Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmailloient en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste était fort nécessaire : et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde, qui ne peut résister à cette montre si authentique. Les seuls gens de guerre ne se sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle ; ils s'établissent par la force, les autres par grimace.

C'est ainsi que nos rois n'ont pas recherché ces déguisements. Ils ne se sont pas masqués d'habits extraordinaires pour paraître tels ; mais ils se sont accompagnés de gardes, de halberdiers : ces trognes armées, qui n'ont de mains et de force que pour eux, les trompettes et les tambours qui marchent au-devant, et ces légions qui les environnent, font trembler les plus fermes. Ils n'ont pas l'habit seulement, ils ont la force. Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires.

S'ils avaient la véritable justice, si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés : la majesté de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même. Mais, n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire ; et par là en effet ils s'attirent le respect.

Nous ne pouvons pas seulement voir un avocat en soutane et le bonnet en tête, sans une opinion avantageuse de sa suffisance.

L'imagination dispose de tout ; elle fait la beauté, la justice et le bonheur, qui est le tout du monde. Je voudrais de bon cœur voir le livre italien, dont je ne connais que le titre, qui vaut lui seul bien des livres, *della Opinione, regina del mondo*. J'y souscris sans le connaître, sauf le mal, s'il y en a.

(PASCAL.)

NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ

Tout commence : il n'y a point d'histoire ancienne où il ne paraisse non-seulement dans ces premiers temps, mais longtemps après, des vestiges manifestes de la nouveauté du monde. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir, et les empires se former : le genre humain sort peu à peu de l'ignorance ; l'expérience l'instruit, et les arts sont inventés ou perfectionnés. A mesure que les hommes se multiplient, la terre se peuple de proche en proche : on passe les montagnes et les précipices ; on traverse les fleuves et enfin les mers, et on établit de nouvelles habitations. La terre, qui n'était au commencement qu'une forêt immense, prend une autre forme ; les bois abattus font place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades, et enfin aux villes. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service. On eut d'abord à combattre les bêtes farouches ; les premiers héros se signalaient dans ces guerres ; elles firent inventer les armes, que les hommes tournèrent après contre leurs semblables. Nemrod, le premier guerrier et le premier conquérant, est appelé dans l'écriture un fort chasseur. Avec les animaux, l'homme sut encore adoucir les fruits et les plantes ; il plia jusqu'aux métaux à son usage, et peu à peu il y fit servir toute la nature.

(BOSSUET.)

LE MYSTÈRE ET LA RELIGION SEMBLENT RÉSIDER DANS LES FORÊTS DE L'AMÉRIQUE

Pénétrez dans ces forêts américaines aussi vieilles que le monde : Quel profond silence dans ces retraites, quand les vents reposent ! Quelles voix inconnues, quand les vents viennent à s'élever ! Êtes-vous immobile, tout est muet : faites-vous un pas, tout soupire. La nuit s'approche, les ombres s'épaississent : on entend des troupes de bêtes sauvages passer dans les ténèbres ; la terre murmure sous vos pas ; quelques coups de

foudre font mugir les déserts : la forêt s'agite, les arbres tombent, un fleuve inconnu coule devant vous. La lune sort enfin de l'orient ; à mesure que vous passez au pied des arbres, elle semble errer devant vous dans leur cime, et suivre tristement vos yeux. Le voyageur s'assied sur le tronc d'un chêne, pour attendre le jour ; il regarde tour à tour l'astre des nuits, les ténèbres, le fleuve ; il se sent inquiet, agité, et dans l'attente de quelque chose d'inconnu ; un plaisir inouï, une crainte extraordinaire font palpiter son sein, comme s'il allait être admis à quelque secret de la Divinité : il est seul au fond des forêts ; mais l'esprit de l'homme remplit aisément les espaces de la nature, et toutes les solitudes de la terre sont moins vastes qu'une seule pensée de son cœur.

(CHATEAUBRIAND.)

LE CRUCIFIX

Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu !

Que de pleurs ont coulé sur tes pieds que j'adore,
Depuis l'heure sacrée où, du sein d'un martyr,
Dans mes tremblantes mains tu passas, tiède encore
De son dernier soupir !

Les saints flambeaux jetaient une dernière flamme ;
Le prêtre murmurait ces doux chants de la mort,
Pareils aux chants plaintifs que murmure une femme
A l'enfant qui s'endort.

De son pieux espoir son front gardait la trace,
Et sur ses traits frappés d'une auguste beauté
La douleur fugitive avait empreint sa grâce,
La mort, sa majesté.

Le vent qui caressait sa tête échevelée
Me montrait tour à tour ou me voilait ses traits,
Comme l'on voit flotter sur un blanc mausolée
L'ombre des noirs cyprès.

Un de ses bras pendait de la funèbre couche,
L'autre, languissamment replié sur son cœur,
Semblait chercher encore et presser sur sa bouche
L'image du Sauveur.

Ses lèvres s'entr'ouvraient pour l'embrasser encore,
Mais son âme avait fui dans ce divin baiser,
Comme un léger parfum que la flamme dévore
Avant de l'embraser.

Maintenant tout dormait sur sa bouche glacée,
Le souffle se taisait dans son sein endormi,
Et sur l'œil sans regard la paupière affaissée
Retombait à demi.

Et moi, debout, saisi d'une terreur secrète,
Je n'osais m'approcher de ce reste adoré,
Comme si du trépas la majesté muette
L'eût déjà consacré.

Je n'osais !... mais le prêtre entendit mon silence,
Et de ses doigts glacés prenant le crucifix :
" Voilà le souvenir et voilà l'espérance ;
Emportez-les, mon fils ! "

Où, tu me resteras, ô funèbre héritage !
Sept fois depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté
Sur ta tombe sans nom a changé de feuillage :
Tu ne m'as pas quitté.

Placé près de ce cœur, hélas ! où tout s'efface,
Tu l'as contre le temps défendu de l'oubli,
Et mes yeux goutte à goutte ont imprimé leur trace
Sur l'ivoire amolli.

O dernier confident de l'âme qui s'envole,
Viens, reste sur mon cœur, parle encore, et dis-moi
Ce qu'elle te disait quand sa faible parole
N'arrivait plus qu'à toi ;

A cette heure douteuse, où l'âme recueillie,
Se cachant sous le voile épais sur nos yeux,
Hors de nos sens glacés pas à pas se replie,
Sourde aux derniers adieux ;

Alors qu'entre la vie et la mort incertaine,
Comme un fruit par son poids détaché du rameau,
Notre âme est suspendue et tremble à chaque haleine
Sur la nuit du tombeau ;

Quand des chants, des sanglots la confuse harmonie
N'éveille déjà plus notre esprit endormi,
Aux lèvres du mourant collé dans l'agonie,
Comme un dernier ami ;

Pour éclaircir l'horreur de cet étroit passage,
Pour relever vers Dieu son regard abattu,
Divin consolateur, dont nous baignons l'image,
Réponds ! que lui dis-tu ?

Tu sais, tu sais mourir ! et les larmes divines,
Dans cette nuit terrible où tu prias en vain,
De l'olivier sacré baignèrent les racines,
Du soir jusqu'au matin.

De la croix, où ton œil sonda ce grand mystère,
Tu vis ta mère en pleurs et la nature en deuil ;
Tu laissas comme nous tes amis sur la terre,
Et ton corps au cercueil !

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir ;
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sais mourir !

Je chercherai la place où sa bouche expirante
Exhala sur tes pieds l'irrévocable adieu,
Et son âme viendra guider mon âme errante
Au sein du même Dieu.

Ah ! puisse, puisse alors sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois, comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré !

Soutiens ses derniers pas, charme sa dernière heure,
Et, gage consacré d'espérance et d'amour,
De celui qui s'éloigne à celui qui demeure
Passe ainsi tour à tour,

Jusqu'au jour où, des morts perçant la voûte sombre,
Une voix dans le ciel les rappelant sept fois,
Ensemble éveillera ceux qui dormaient à l'ombre
De l'éternelle croix ?

(LAMARTINE.)

LA FEMME

Personne ne rit mieux ni plus aisément
qu'une femme qui a de belles dents.

Une femme modeste, vraie, sensible, labo-
rireuse, ne sera jamais coquette.

(Comtesse de Bradi.)

Une femme coquette se soucie peu d'être
aimée : il lui suffit d'être trouvée aimable,
et de passer pour belle. (LaBruyère.)

Si l'ordre du destin vous mit sous notre empire,
Belles, consolez-vous,
Un seul de vos regards, une larme, un sourire,
Vous font régner sur nous.

Simple réflexion :
Tout le monde est d'accord pour reconnat-
tre que la bonté est une vertu.
Mais est-ce bien par vertu qu'une femme
a des bontés pour quelqu'un ?

Une mère connaît-elle un autre intérêt,
d'autres plaisirs que ceux de son fils ? Que
lui importent les jouissances de la vie, la vie
même, quand il s'agit de sacrifier tout à son
fils ? La santé, la maladie, la tribulation, la
joie, tout lui est indifférent quand elle est
inquiète pour lui. Cherchez sur la terre une
patience plus étonnante dans les contradic-
tions et les souffrances, une générosité, une
immolation de soi-même plus complète que
dans une mère ! (De Genoude.)

SA SAINTETÉ LÉON XIII

a daigné accorder à notre Société, à ses membres et à leur famille une bénédiction spéciale et une indulgence plénière à l'article de la mort. C'est sur la demande de notre Médecin en chef, le docteur Cypihot, qui, comme on le sait, revient d'un voyage en Europe, que le Saint Père a bien voulu nous donner cette précieuse faveur.

Le docteur Cypihot a eu l'insigne honneur d'être reçu en audience par Sa Sainteté, le 10 août dernier, et en lui présentant les Statuts de notre Société, il a sollicité et obtenu les grâces spéciales signalées dans la requête qui est rapportée ci-contre.

Cette haute approbation donnée à L'ALLIANCE NATIONALE nous crée des obligations que nous ne saurions méconnaître et que nous remplirons avec joie, en nous montrant toujours plein de respect et de dévouement pour l'Eglise et le Saint Siège.

Avec un tel encouragement, notre œuvre doit infailliblement prospérer. Nous avons déjà reçu de notre vénéré Archevêque un témoignage de confiance inoubliable, quand Sa Grandeur avait accepté la présidence honoraire de notre Société. Aujourd'hui, c'est le Père des Fidèles qui daigne nous bénir et appeler sur nous les bénédictions du Ciel. Qu'il en soit remercié du plus profond de nos cœurs!



Très Saint Père

Ghedule Cypriot, médecin en chef de l'Alliance Nationale, Société Catholique de
 bienfaisance humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, La supplie de vouloir
 bien assister à lui, au président, à l'exécutif et aux membres actuels de la dite Société, la
 Régénération Apostolique, et l'Indulgence Plénière en articles inscrits dans la forme usuelle
 de l'Église et présentée par le Siège Apostolique.

Présenté à Son Excellence le Cardinal Secrétaire d'État
 le 20 Août 1895
 P. de la Roche

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, SEPTEMBRE 1895

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élus de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et *celle du mois courant*. (Art. 196.)

NOTES EDITORIALES

Développons nos Cercles, c'est le mot d'ordre du moment.

Les membres du Bureau Exécutif se proposent de visiter le plus grand nombre de cercles possible durant les trois prochains mois.

Le Secrétaire Général et M. A. C. Décary, membre du Bureau Exécutif, doivent assister à une assemblée publique convoquée sous les auspices du Cercle Ste-Geneviève. Ils profiteront de l'occasion pour visiter les cercles Ste-Anne de Bellevue et Notre-Dame de la Garde.

C'est un temps favorable pour faire entrer vos amis dans votre cercle. Les diminutions faites temporairement sur les droits d'entrée sont assez importantes, pour constituer un avantage considérable en faveur des candidats qui seront admis membres avant le premier janvier prochain.

Honneur à notre jeune et vaillant confrère M. F. Alarie, du Cercle Mont-Royal, qui a enlevé le premier prix, en présentant trente nouveaux membres dans son cercle pendant le concours qui s'est terminé le premier août. Nous souhaitons à tous nos cercles de faire l'acquisition d'un membre, au moins, ayant l'activité, le dévouement la persévérance et la valeur de notre jeune ami.

Notre confrère M. E. A. Emond, du Cercle St-Valier, a droit aux félicitations et à la gratitude de son Cercle et du Bureau Exécutif, pour le travail intelligent et fructueux qu'il a accompli dans son cercle pendant le mois d'août. Le fait d'avoir présenté dans ce dernier mois 16 nouveaux membres, n'a pas besoin d'être commenté; il suffit de le signaler pour faire apprécier la valeur de son auteur. Nous regrettons qu'il n'ait pu prendre part au concours qui s'est terminé le premier août.

Salut au Cercle St-Pierre!

Ce cercle a noblement fait son devoir dans le concours de recrutement qui vient de se terminer.

En lui décernant le drapeau d'honneur, le Bureau Exécutif a rendu hommage au dévouement et à la vaillance. Il ne pouvait confier l'étendard de la Société à des mains plus dignes de le porter.

Le Cercle St-Pierre a bien mérité de l'Alliance Nationale, et la position qu'il occupe à la tête des cercles de la société fait honneur à ses fondateurs, à ses officiers et à ses membres.

Nous prions nos confrères S. Larchevêque, ancien président du Cercle St-Pierre, et F. Jeannotte, médecin examinateur du même cercle, d'agréer nos remerciements les plus sincères pour les services importants qu'ils ont rendus à leur cercle pendant le dernier concours, nous devrions dire depuis les débuts de son organisation. Le Bureau Exécutif est heureux de leur présenter les deux prix qu'ils ont gagnés pendant le concours qui s'est

terminé le premier août. Nous les prions de les accepter comme un bien faible gage de notre reconnaissance pour ce qu'ils ont fait pour le Cercle St-Pierre et l'Alliance Nationale.

..

Les Cercles Mont-Royal, St-Valier, Bourget et Mascouche ont raison de se féliciter des succès qu'ils ont obtenus pendant le concours.

Les Cercles Mont-Royal et St-Valier n'en sont pas à leur première victoire, et nous pouvons ajouter sans crainte de nous tromper que celle-ci n'est pas la dernière.

Ils nous avaient déjà donné la preuve de leur vitalité dans un concours précédent, et personne ne sera surpris d'apprendre qu'ils ont inscrit de nouveau leur nom au tableau d'honneur.

Le Cercle Mascouche s'est distingué. Il a plus que doublé son effectif dans ce concours, et il a donné aux autres cercles des campagnes un exemple de ce que peuvent le travail, le dévouement, et l'esprit d'union.

Le Cercle Bourget qui n'a été fondé que depuis le commencement du concours, a voulu, dès sa naissance, donner une preuve irrécusable de sa force et du brillant avenir qui lui est réservé. Il vient de se placer au premier rang parmi ses aînés ; et il a tenu à leur démontrer que ce n'est pas à son adresse que le poète a dit :

“ Nous entrerons dans la carrière
 “ Quand nos aînés n'y seront plus...”

Honneur donc aux Cercles Mont-Royal, St-Valier, Mascouche et Bourget !

A L'ŒUVRE

L'Alliance Nationale, depuis deux ans et quelques mois qu'elle est organisée, a fait des progrès vraiment extraordinaires. Elle est établie aujourd'hui dans plus de 80 paroisses ; elle compte au delà de 3,000 membres en règles ; le capital de réserve de sa Caisse de Dotation est d'au delà de \$30,000, et les différents Cercles de la Société ont un surplus dans leurs Caisses des Malades s'élevant en totalité à plus de \$6,500.

En présence de ces faits, les fondateurs de l'Alliance Nationale n'ont pas besoin de se demander si l'œuvre qu'ils ont créée répond bien aux besoins et aux aspirations de nos compatriotes.

L'histoire de la mutualité en cette province ne nous offre pas d'exemple de socié-

tés qui aient pris, dès leur début, un développement aussi remarquable.

Les succès obtenus depuis la fondation de la société nous convainquent plus que jamais qu'elle est appelée à faire beaucoup de bien, et à devenir une des institutions les plus puissantes parmi celles dont s'enorgueillit la race française d'Amérique. Cependant, pour atteindre ce résultat, il ne nous faut pas ralentir notre marche ; au contraire, il nous faut l'accélérer. Les fondateurs de la société et des cercles ont certainement fait beaucoup jusqu'à présent pour assurer l'avenir de la société. Ce qu'ils ont fait dans le passé, ils peuvent le répéter aujourd'hui, et, aidés par les nouveaux confrères qui sont venus fortifier leurs cercles, ils peuvent faire davantage. Et le temps est venu pour eux de faire davantage.

Nous comptons un bon nombre de jeunes cercles qui se sont développés et sont devenus forts ; d'autres ont commencé un travail qui doit leur assurer l'adhésion de nouvelles recrues.

C'est un point important dans l'organisation de l'Alliance Nationale que le développement des jeunes cercles. Nos fondateurs et nos officiers de cercles l'ont compris, et ont fait un travail efficace dans ce sens. Mais nous les invitons à se mettre de nouveau à l'œuvre, et résolument, durant les trois prochains mois, afin que tous nos cercles acquièrent le nombre et la force qui leur sont nécessaires pour assurer leur existence et la prospérité de la Société.

Dans ces temps de crise commerciale, où la gêne a franchi le seuil de plus d'un foyer, nous rencontrons bon nombre d'ouvriers qui sont désireux d'entrer dans l'Alliance Nationale, mais qui en sont empêchés dans le moment présent à raison des droits d'entrée.

L'Alliance Nationale a été fondée surtout pour permettre aux classes laborieuses de réaliser facilement et sûrement des épargnes pour les mauvais jours. Dans les circonstances présentes, le Bureau Exécutif estime qu'il doit faire quelques sacrifices pour leur faciliter l'accès de la société. C'est pourquoi, à sa dernière réunion, il a décidé de faire une remise généreuse sur la partie des droits d'entrée des nouveaux membres qui lui est destinée, tel qu'on peut s'en rendre compte dans une autre colonne. Il a voulu, par là, donner une preuve de son désir ardent de voir les jeunes cercles travailler à leur développement pendant les trois prochains mois. Le Bureau Exécutif, en faisant ce sacrifice, se prive certainement d'un revenu qu'il pour-

rait utiliser avantageusement pour la société, mais il veut donner aux cercles une occasion favorable de faire de la propagande. Nous prenons la liberté de suggérer aux cercles,— et nous les y invitons même—de faire des réductions, non-seulement pour donner effet aux réductions accordées par le Bureau Exécutif, mais aussi sur la partie des droits d'entrée qui leur appartient.

En adoptant cette mesure nous sommes certains que la Société reconnaîtra qu'elle a sagement ainsi dans l'intérêt général de ses membres.

Nous faisons appel aux officiers et aux membres de nos cercles et leur demandons de se réunir le plus tôt possible et de se mettre sérieusement à l'œuvre pour fortifier leurs cercles par l'adhésion de nouvelles recrues, choisies parmi les meilleurs éléments.

A travers les Cercles

CERCLE CHARLEMAGNE No 73.

Ce Cercle, établi depuis le mois d'avril dernier au Mile-End, et qui compte déjà un bon nombre de membres dont plusieurs sont de nationalité française, a organisé, dans le but de se développer, une grande séance musicale et littéraire pour le 25 octobre prochain. Son dévoué président, M. Auzias Tureune, a su trouver des membres zélés pour donner à cette réunion de famille tout l'attrait désirable. C'est d'un bon exemple et nous espérons que les membres des Cercles voisins viendront en foule à cette séance qui aura lieu à 8 heures du soir, dans la Salle Municipale du Mile-End, le 25 octobre.

CERCLE ST-JOSEPH No 1.

Nous apprenons avec peine la mort du père de M. J. B. A. Martin, membre fondateur de notre Société et président du Cercle St-Joseph, et lui offrons nos sentiments de condoléance. Les membres du Cercle St-Joseph se sont empressés de témoigner de leur sympathie envers leur dévoué président, en votant des résolutions pour lui exprimer la part qu'ils prenaient à sa douleur.

C'est avec la même tristesse que nous recevons la nouvelle de la mort du père de M. G. E. Larin, aussi membre fondateur de la Société et médecin-examineur du Cercle St-Joseph. Nous nous joignons aux membres de ce Cercle dans les résolutions de condoléances qu'ils ont passées pour assurer M. Larin des sympathies qu'ils éprouvent pour le malheur dont il a été frappé.

CERCLE PRINCEVILLE No 32.

Nous nous joignons de tout cœur à nos confrères du Cercle Princeville, pour témoigner à la famille de notre regretté confrère M. F. E. Jutras, substitué du Président Général auprès de leur Cercle. M. Jutras s'était créé une situation des plus enviables à Princeville, où la confiance de ses concitoyens l'avait élevé à la fonction de maire du village, position qu'il occupait avec honneur pour lui-même et avantage pour la

municipalité. Il était, comme disent les anglais, un "self made man." Il a commencé sa carrière à l'âge de 12 ans, et à force de persévérance, d'énergie, et de travail, il a réussi, après avoir quelque peu voyagé, à établir une fabrique à Princeville, qu'il a su diriger avec succès. Cette mort creuse un vide profond dans les rangs de l'Alliance Nationale.

Nos confrères du Cercle Princeville, se sont réunis le 9 de ce mois, en assemblée extraordinaire sous la présidence de M. J. Baril, président, et ont adopté les résolutions suivantes :

Proposé par le Révd M. Désilets et le Dr P. A. Brassard, appuyé par MM. N. Boisclair et F. E. Poitras.

"Que les membres de ce Cercle ont appris avec le plus profond chagrin la mort de leur substitué du Procureur Général, M. F. F. Jutras, décédé le 6 septembre 1895 ;

Que par ses qualités du cœur et de l'esprit, ses bonnes manières et sa connaissance des affaires, il s'était acquis l'estime et la confiance de tous ses concitoyens ;

Que par la mort d'un de ses membres fondateurs, le Cercle de l'Alliance Nationale de Princeville, fait une perte très sensible, dont le village de Princeville même, ressentira les tristes effets ;

Qu'en conséquence, des résolutions de sympathies et de condoléances soient passées par ce Cercle et transmises à la famille du défunt.

N. Lambert propose, appuyé par M. Brisson : "Que les membres de ce Cercle se fassent un devoir d'assister avec leurs insignes aux funérailles, mardi matin, en témoignage d'affection et qu'ils offrent au ciel de ferventes prières pour le repos de son âme."

MM. N. Nolin, J. M. Duchesnay proposent, appuyé par M. T. Bernier et Charles Gauvreau : "Que copies des présentes résolutions soient adressées à l'Union, l'Echo et l'Alliance Nationale."

Adoptées.

PARTIE OFFICIELLE

CONCOURS

ADJUDICATION DES PRIX

Le Bureau Exécutif, à sa dernière réunion, a adjugé comme suit les prix gagnés pendant les concours de recrutement qui se sont terminés le premier août et le premier septembre respectivement.

AUX CERCLES

1^o Au Cercle St-Pierre No 8, qui a augmenté de 7 son effectif de membres pendant le concours qui s'est terminé le premier août, le drapeau d'honneur.

2^o Au Cercle Mout-Royal No 2, qui a augmenté son effectif de 39 membres pendant le concours qui s'est terminé le premier septembre, un assortiment d'insignes d'officiers.

3° *Au Cercle St-Valier No 20*, qui a augmenté son effectif de 33 membres pendant ce dernier concours, un *assortiment d'insignes d'officiers*.

4° *Au Cercle Bourget No 79*, qui a augmenté son effectif de 28 membres pendant le dit concours, un *assortiment d'insignes d'officiers*.

5° *Au Cercle Mascouche No 30*, qui a augmenté son effectif de 21 membres pendant le même concours, un *assortiment d'insignes d'officiers*.

AUX MEMBRES

1° *A M. F. Alarie*, membre du Cercle Mont-Royal No 2, qui a présenté 30 candidats admis membres pendant le concours terminé au premier d'août, *une montre en or*.

2° *A M. S. L'Archevêque*, membre du Cercle St-Pierre No 8, qui a présenté 18 candidats admis membres pendant le même concours, *une montre en argent*.

3° *A M. F. Jeannotte, M.D.*, membre du Cercle St-Pierre No 8, qui a présenté 9 candidats admis membres pendant ce concours, *une coupe en argent*.

4° Le Secrétaire Général est autorisé à transmettre un insigne de sociétaire à tout membre qui a présenté deux candidats admis membres participant pendant le concours qui s'est terminé le premier septembre.

DIMINUTION DES DROITS D'ENTRÉE

Du 1er Octobre au 31 Décembre 1895

ARRÊTÉ DU 2 OCTOBRE 1895

Le Bureau Exécutif: Considérant que le travail d'organisation a suivi une marche toujours progressive depuis la fondation de la Société, et qu'il convient d'accroître encore davantage le développement des cercles ;

Considérant qu'il est opportun de fournir aux officiers, aux fondateurs et aux nouveaux adhérents de nos cercles une occasion exceptionnellement propice pour travailler à l'avancement de leur cercle ;

Considérant que la réduction des droits d'entrée est un stimulant efficace pour activer le recrutement, et que le Bureau Exécutif croit de son devoir d'y participer en diminuant les honoraires auxquels il a droit à l'admission de nouveaux membres ;

Considérant que, dans le même but, le Médecin en chef a généreusement consenti à faire remise de l'honoraire de révision d'exa-

men médical pour tout candidat à qui il sera accordé un certificat de \$500 dans le cours des mois d'octobre, novembre et décembre 1895.

ARRÊTE.

Art. 1. Les cercles sont invités à réduire les taux du droit d'entrée des candidats qui seront admis membres, depuis le premier octobre courant, jusqu'au 31 décembre inclusivement, à condition toutefois que les dépôt et droits d'entrée exigibles de ces membres ne soient pas inférieurs aux chiffres ci-après :

Pour un certificat de \$ 500	\$1.50
“ “ 1000	2.50
“ “ 2000	3.50
“ “ 3000	4.50

Art. 2. Nonobstant les dispositions de l'Article I ci-dessus les cercles pourront, en outre, faire bénéficier les nouveaux membres des réductions qu'il plaira aux médecins-examineurs de faire sur leur honoraire d'examen médical.

Art. 3. La partie du droit d'entrée dont les cercles font remise au Conseil Général sous le titre d'“ honoraire d'enrégistrement ” sera réduite dans les propositions suivantes pour tout candidat admis membre depuis le premier octobre au 31 décembre inclusivement, savoir :

Pour un certificat de \$ 500	\$0.00 au lieu de \$1.50
“ “ 1000	1.00 “ 2.00
“ “ 2000	2.00 “ 3.50
“ “ 3000	3.00 “ 4.50

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec.-Gén.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts les confrères dont les noms suivent :

Le Rév. M. J. A. Lippé, prêtre, auprès du Cercle St-Médard No 16 ; M. G. P. Nadeau, auprès du Cercle Princeville No 32 ; M. H. Gernon, M.D., auprès du Cercle St-Benoit No 87 ; M. M. Léonard, auprès du Cercle St-Jean l'Évangéliste No 88 ; M. E. Chicoine, M.D., auprès du Cercle Notre-Dame de Bonsecours No 89.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme médecins-examineurs de Cercles :

MM. H. Gernon, Cercle St-Benoît No 87 ; P. J. B. Boisseau, Cercle St-Jean l'Évangéliste No 88 ; E. Chicoine, Cercle Notre-Dame de Bonsecours No 89.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers, et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

Titulaire.	Fonction	Cercles.	N ^o	Approuvé par Cercles.
J. A. Berthiaume	Sec.-Fin.	St-Vincent.....	42	29 aout 95
M. Charbonneau	"	St-Benoît.....	87	31 " 95
Paul Gratton....	Trésorier	" " " " " "	87	31 " 95
Arth. Nadeau....	Sec.-Fin.	St-J'n l'Ev'nte	88	5 sept. 95
Pierre Lupien....	Trésorier	" " " " " "	88	5 " 95
P. A. Pelletier..	Sec.-Fin.	N.-D. Bonsec.	89	8 " 95
Alf. Ménard.....	Trésorier	" " " " " "	89	8 " 95

Nouveaux Cercles

CERCLE ST-BENOÎT, No 87.

Institué à St-Benoît, comté des-Deux-Montagnes, le 1er septembre.

Officiers élus :
MM. H. Gernon, M.P., S. P. G. ; L. J. Fauteux, prés. ; Jos. Legault, vice-prés. ; Arth. Marleau, sec.-arch. ; E. Charbonneau, sec.-fin. ; P. Gratton, trés. ; H. Gernon, méd.-exam. ; M. Pominville, commissaire ; I. Labrosse, introducteur.

CERCLE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE, No 88.

Institué à West Wickham, comté Drummond, le 5 septembre.

Officiers élus :
MM. M. Léonard, S. P. G. ; Rvd J. G. Landry, prés. ; E. Lupien, vice-prés. ; P. J. B. Boisseau, sec.-arch. ; Pierre Lupien, trés. ; Arth. Nadeau, sec.-fin. ; P. J. B. Boisseau, méd.-exam. ; Elz. Lemoine, commissaire ; A. Timmons, introducteur.

CERCLE NOTRE-DAME DE BONSECOURS, No 89.

Institué à Lawrenceville, comté Shefford, le 8 septembre.

Officiers élus :
MM. L. Lavigne, prés. ; P. Sénécal, vice-prés. ; J. M. Bourgeois, sec.-arch. ; P. A. Pelletier, sec.-fin. ; Alf. Ménard, trés. ; E. Chicoine, méd.-exam. ; J. J. Bourgard, commissaire ; E. Phaneuf, introducteur.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén. J. P. Marion, N. P., 334 rue Richmond
Prés., J. B. A. Martin, 331 Richmond ; Sec.-Arch., O. Bourdon,
201 Versailles ; Sec.-Fin., C. U. Ouellette, 223 Notre-Dame ;
Méd.-Exm., G. E. Larin, 222 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e
mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

S. P. G., H. Monette, 127 Duvernay ; Prés., Alex. Montbrand,
345 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu ; Sec.-Fin., S.
Legault, 164 Quémel ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-
Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch.,
Oscar Leduc ; Sec.-Fin., André Leduc, jr ; Méd.-Exm., P. A. Valois
Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellice.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

S. P. G., Rémi B. Décaré ; Prés., Benj. Décaré ; Sec.-Arch., J.
B. Lefebvre ; Sec.-Fin., Gervais Décaré ; Méd.-Exm., P. A. Valois
(Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., Adolphe Martin, 233 St-Martin ; Prés., Raoul Touran-
geau, 26 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch., J. N. Marcille, 1142 St-Jac-
ques ; Sec.-Fin., J. P. Beauvais, 1212 St-Jacques ; Méd.-Exm., S. J.
Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque
des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., A. C. Dionne, 243 Lafontaine ; Prés., M. Ferras, 499
Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jolicœur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E.
Bonthiller, 268 St-André ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry.
Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacre-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurot ; prés., La. Michaud ; sec.-arch., M. C.
Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exm., L. N. F. Cypthot.
Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., G. Brouillette, 106a Visitation ; prés., C. Tanguay, 117
Rachel ; Sec.-Arch., L. O. Doré, 641 Notre-Dame ; Sec.-Fin., H. A.
Archambault, 212 St-Paul ; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visita-
tion. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis,

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., E. E. Laurent, M. D., 360 Centre ; Prés., Ov. Corbeil,
191 Centre ; Sec.-Arch., N. Belsisle, 12 Chateaugay ; Sec.-Fin.,
Alf. Deschamps, 191 Centre ; Méd.-Exm., F. X. Gagnier, 308
Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., La. Coderre, 2056 St-Jacques ; Prés., E. J. Hébert, 3628
Notre-Dame ; Sec.-Arch., J. E. Ferras, 58 Agnes ; Sec.-Fin., P. G.
Poirier, 206 St-Ferdinand ; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault,
3387 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège
St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

S. P. G., J. E. Marcile ; Prés., Milton MacDonald, M. P. P. ;
Sec.-Arch., J. M. Bordua ; Sec.-Fin., W. H. Campbell ; Méd.-Exm.,
F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m.,
Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G., F. G. Bériault ; Prés., Pierre Doucet ; Sec.-Arch., H.
R. Smith ; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil ; Méd.-Exm., J. C. Prieur.
Réunions, 2e et 4e vendredis.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine ; Prés., Ald. Charland ; Sec.-Arch., J. P.
L. Ducharme ; Sec.-Fin., J. A. Guibault ; Méd.-Exm., J. C. Ber-
nard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., R. H. Beaulieu ; prés. J. A. M. Gadourh ; sec.-arch.,
R. H. Beaulieu ; sec.-fin., J. N. E. Gélinas ; méd.-exam., J. A.
Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

S. P. G., L. H. Huot, 314 St-Valier ; Prés., H. Moisan, 578 St-
Valier ; sec.-arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier ; Sec.-Fin., Alph.
Foulot, 285 St-Joseph ; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., A. P. Lépine, 74 D'Artigny ; prés., D. E. Fournier,
242 St-François ; Sec.-arch., E. Cloutier, 1684 St-Olivier ; Sec.-Fin.,
J. Cloutier, 1684 St-Olivier ; Méd.-Exm., P. V. Faucher, 302 St-
Jean. Réunions, 1er et 3e jeudis à 8 heures p. m., Salle Patoine,
250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS

S. P. G. et S. F., J. F. Molleur ; prés., F. Cardinal ; sec.-arch.,
Geo. Bériault ; méd.-exam., J. B. Jamin.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, C. Vaudreuil
S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., Av. Daoust; Sec.-Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., H. Fortier; prés. Revd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., H. H. Langlois; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., Jean Roux; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., M. Leguerrier; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle du marché.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 h. a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal
S. P. G., Marc Trottier, 40 Rouville; prés. R. Dufresne, 288 Désery; Sec.-Arch., J. Chartier, 33 Hudon; Sec.-Fin., A. Lapointe, 243 Notre-Dame; Méd.-Exm., G. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., L. E. Lamarche; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., P. B. Riopel; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Wm. Lord; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., J. E. E. Marion, N. P.; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier vendredi du mois, à 8 hrs p. m., salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon. Revd. A. Desaulniers, ptré; 2e Prés. Hon. Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., F. E. Jutra; Prés., J. Baril; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exm., Dr P. A. Brossard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., J. B. R. Laplante; Prés., A. Plante; Sec.-arch., M. Chatel; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 4e vendredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE PLESSISVILLE, Somerset, Co Mégantic
S. P. G. et Méd.-Exm., J. Z. Trigane; Prés., J. A. Savoie; Sec.-arch., J. A. Rousseau; Sec.-Fin., S. A. Bertrand. Réunions, dernier lundi du mois, 8 hrs. p. m., salle Doucet.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Elz. Fortin; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., A. Demers; Sec.-Fin. et Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, 2e et 4e mardis, sous-sol de l'église.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exm., J. A. Trempe; Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. E. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rév. A. Vian; Prés., A. E. Thibaut; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exm., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., F. Gonneville; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa; Prés., H. A. Belisle; Sec.-Arch., A. B. Lauzon; Sec.-Fin., L. de G. Raby; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., J. B. Beausoleil. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., J. L'Esperance, 280 Fullum; prés., J. R. Maillet, 22A Fullum; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. A. Berthiaume, 88 Dufresne; méd.-exam., F. LeBlis, 751 Ste-Catherine. Réunions: 2e et 4e jeudis, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal

S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame; prés., L. A. Gariépy, 91 Cherrier; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., A. R. Archambault, 500 Cadieux; méd.-exam., G. T. Moreau, 838 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prudhomme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G., J. H. Bastien; prés., Revd. N. E. Demers, ptré, curé; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; Méd.-Exm., E. Lalonde. Réunions, le dernier dimanche du mois, au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPIHEM, Co Bagot
S. P. G. et Méd.-Exm., Dr Henri Chapiro; Sec.-arch., A. Gauthier; Sec.-arch., Henri Pilon; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., R. Sénécal; sec.-fin., J. E. Janelle; méd.-exam., W. Alexandre. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., L. A. Plante; prés., Ev. Roberge; Sec.-arch., Wilile Lassaile; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; prés., W. LaJeunesse, 344 Lauchetière; sec.-arch., J. N. Dubanel, 53 Visitation; sec.-fin., Eug. Sauvageau, 1337 Ste-Catherine; méd.-exam., Cl. A. Daigle, 98 Visitation. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Montcalm, coin Ste-Catherine et Montcalm.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., T. Hébert; Sec.-arch., A. N. Beaudin; Sec.-Fin., A. T. Lefebvre; Méd.-Exm., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier
Prés. Hon. Revd. A. Brien, ptré, curé; S. P. G., J. Grégoire; Prés., U. Courchesne; Sec.-arch., P. Rondeau, N. P.; Sec.-Fin., L. P. A. Roberge; Méd.-Exm., Cha. Desorcy. Réunions, 1er et 4e mercredis, bureau de M. P. Rondeau, N. P.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
S. P. G., J. Courtois, 129 Visitation; Prés., Z. Renaud, 85 Cherrier; Sec.-arch., L. P. Fortin, 2072 Ste-Catherine; Sec.-Fin., L. J. Fiteau, 1874 Jacques-Cartier; Méd.-Exm., F. L. Sylvestre, 1119 Ontario. Réunions, 1er et 3e jeudis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
S. P. G., D. Simon; prés., P. Th. Desjardins; Sec.-arch., Hor. Pitre; Sec.-Fin., T. P. Sabourin; Méd.-Exm., Jos. Beaudin. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Charron, encogneur rue Pont et Charles.

No 65—SD-FRS-XAVIER, l'Epiphanie, Co l'Assomption
S. P. G., et sec.-fin., Téléphore Mercier; prés., Jos. Lamarche; sec.-arch., Geo. Pelletier; méd.-exm., I. Ethier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. Riopel, trésorier.

No 66—LAPRAIRIE, Co Laprairie
S. P. G., Rvd J. A. Larose; prés., J. B. J. Brassard, M. D.; sec.-arch., J. Bte Hébert; sec.-fin., A. F. Grosdin; méd.-exam., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundis du mois.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
S. P. G., J. A. Letellier; prés., Emile Ostigny, M. D.; Sec.-arch., J. A. Goddard; Sec.-Fin., L. A. Breton; Méd.-Exm., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
S. P. G. et S. F., Révd G M LePailleur; prés., J. D. Martineau; sec.-arch., Aug. Charest; méd.-exam., F. Lussier.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End
S. P. G., Ch. Beaubien, Outremont; prés., R. Auzias Turenne, "Fleur de Lys", Outremont; sec.-arch., Cte G des Etangs, 250 St-Laurent, Montréal; sec.-fin., J. B. Fyfe, 9 St-Louis, Mile-End; méd.-exam., A. Dagenais, 1410 St-Denis, Montréal. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.